

viel Kritik geäußert worden ist, möchte ich diesen positiven Punkt ausdrücklich hervorheben.

Wir haben in der Interpellation noch einen externen Koordinator verlangt, das nicht etwa, weil wir kein Vertrauen in das EVD oder in das Biga haben, sondern weil wir wissen, dass die Koordination und das Konzept ungeheuer viel Arbeit erfordern. Dies wird nicht ohne personelle Verstärkung gehen, und es wird schwierig sein, überall die kompetenten Leute zu bekommen. Ich muss sagen: Ihre Ablehnung der externen Verstärkung bedeutet für mich auch das eindeutige Versprechen des Bundesrates, des EVD und des Biga, dass man effektiv in der Lage sein wird, diese Massnahmen durchzuführen. Wir werden aufmerksam verfolgen, dass diese Bestimmung nicht nur toter Buchstabe bleibt.

Ich kann Sie, Herr Bundesrat, zu dieser Neuerung beglückwünschen, und in diesem Sinn kann ich im Namen der FDP-Fraktion sagen, dass wir jetzt befriedigt sind.

Begrüssung – Bienvenue

Le président: Je voudrais saluer la présence à la tribune d'honneur de nombreux anciens collègues du Conseil national et du Conseil des Etats et leur souhaiter la bienvenue dans cette salle rénovée. (*Applaudissements*)

Frau Bäumlín: Herr Bonny hat sich, soviel ich begriffen habe, von der Antwort des Bundesrates befriedigt erklärt, er hat ihn am Schluss seiner Intervention sogar gerühmt. Aber am Anfang hat er etwas gesagt, was in meinen Ohren noch etwas nachklingt: Er sagte nämlich, dass die Schwierigkeit solcher Programme bei deren Umsetzung liege. Deshalb richte ich eine präzise Frage an Sie, Herr Bundesrat:

Können Sie mir erklären, warum die Position 3600.004, Sondermassnahmen für die Weiterbildung, auf Seite 501 des Budgets, um mehr als die Hälfte gekürzt wurde? Das bringe ich nicht mit den Fragen und mit den Anregungen zusammen, die im Zusammenhang mit der Interpellation der freisinnig-demokratischen Fraktion gemacht wurden, worauf jetzt doch diese Kürzung im Budget erfolgte.

Ich wäre sehr froh, wenn ich von Ihnen eine Auskunft darüber erhielte. Ich könnte sie in der Diskussion zum Budget sicher gebrauchen.

M. Delamuraz, conseiller fédéral: Très rapidement, Madame Bäumlín, je peux vous déclarer que le poste que vous avez mentionné ne correspond pas à celui qui a été évoqué et discuté par M. Bonny, à la fin. Les montants engagés pour cette fonction-là le sont sur le budget de l'assurance-chômage, et non pas sur une ligne particulière du budget de l'Ofiamt.

En revanche, pour cette ligne du budget dont vous avez parlé et qui n'a pas une relation fondamentalement directe avec ce poste-là, je regrette comme vous que les amputations du budget aient opéré aussi sur une branche comme celle-là. Mais vous savez bien que la discipline magistrale nous a conduits malheureusement à devoir procéder à ces réductions. Je préviendrai chrétiennement M. Stich, conseiller fédéral, de votre intervention sur ce point, lors de la discussion du budget.

Le président: Les interpellateurs se sont déclarés satisfaits.

93.3045

Interpellation Pini Arbeitsmöglichkeit für politische Flüchtlinge

Interpellanza Pini

Possibilità lavorativa per i rifugiati politici

Interpellation Pini

Réfugiés politiques. Possibilité de travail

Diskussion – Discussion

Siehe Seite 1437 hiervor – Voir page 1437 ci-devant

M. Pini: J'ai utilisé l'interpellation uniquement pour ne froisser ni le Conseil fédéral, ni moi-même, ni vous, car ce problème de la possibilité de travail demandée ou non par les réfugiés politiques est aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, un thème d'actualité dans toute la Suisse, sinon dans toute l'Europe.

Il me semble, mais je ne veux pas mettre ma main au feu, que très probablement les gens qui se promènent pendant six mois, le Conseil fédéral a raison sur ce point – et il est de la compétence des cantons de prolonger ce délai de trois à six mois – donnent une impression très peu positive aux personnes qui regardent, de la fenêtre ou du balcon, se balader ces pauvres réfugiés, dans l'attente qu'on leur dise: toi, tu es réfugié; toi, tu n'es pas réfugié. En attendant, qu'est-ce qu'ils font? on a tout entendu: ils ne vont pas seulement dans les bistrot; on dit qu'ils sont payés 2000 francs par mois par la Confédération, qu'ils s'habillent en cuir, qu'ils vendent, qu'ils achètent Vous auriez très probablement une situation beaucoup moins frappante si, au cours de ces six mois, les réfugiés, qui en ont envie, pouvaient travailler. Car, finalement, pour la Suisse, il est beaucoup moins choquant de voir un réfugié qui travaille qu'un réfugié qui ne fait rien du tout.

Le Conseil fédéral – je remercie M. Delamuraz, conseiller fédéral et ses collaborateurs qui ont répondu à cette interpellation – a mentionné des choses tout à fait justes: l'article de loi pertinent, la compétence des cantons. Je me permettrai humblement de vous dire, Monsieur le Conseiller fédéral, qu'il y a des avis divergents. On a l'impression que se balader et ne rien faire pendant six mois ne fait qu'énerver davantage celles et ceux qui, malheureusement, ne comprennent pas qu'il y ait aussi des réfugiés en Suisse.

93.3125

Postulat Grendelmeier

Revitalisierung.

Delegierter Rechtsetzungsbereich

Revitalisation.

Délégation du pouvoir de légiférer

Wortlaut des Postulates vom 17. März 1993

Der Bundesrat wird eingeladen, den eidgenössischen Räten innerhalb eines Jahres Bericht darüber zu erstatten, welche Massnahmen zur Revitalisierung der Wirtschaft er im delegierten Rechtsetzungsbereich zu ergreifen gedenkt.

Texte du postulat du 17 mars 1993

Le Conseil fédéral est invité à présenter aux Chambres fédérales, dans le délai d'un an, un rapport sur les mesures de revitalisation de l'économie qu'il pense prendre dans les domaines où le pouvoir de légiférer lui a été délégué.

Mitunterzeichner – Cosignataires: Dünki, Jaeger, Maeder, Weder Hansjürg, Zwygart (5)

Schriftliche Begründung – Développement par écrit

Die Urheberin verzichtet auf eine Begründung und wünscht eine schriftliche Antwort.

Schriftliche Erklärung des Bundesrates vom 5. Mai 1993

Déclaration écrite du Conseil fédéral du 5 mai 1993

Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen.

Ueberwiesen – Transmis

Schluss der Sitzung um 12.15 Uhr

La séance est levée à 12 h 15

Postulat Grendelmeier Revitalisierung. Delegierter Rechtsetzungsbereich

Postulat Grendelmeier Revitalisation. Délégation du pouvoir de légiférer

In	Amtliches Bulletin der Bundesversammlung
Dans	Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale
In	Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale
Jahr	1993
Année	
Anno	
Band	V
Volume	
Volume	
Session	Wintersession
Session	Session d'hiver
Sessione	Sessione invernale
Rat	Nationalrat
Conseil	Conseil national
Consiglio	Consiglio nazionale
Sitzung	03
Séance	
Seduta	
Geschäftsnummer	93.3125
Numéro d'objet	
Numero dell'oggetto	
Datum	01.12.1993 - 08:00
Date	
Data	
Seite	2148-2149
Page	
Pagina	
Ref. No	20 023 440

Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung.

Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale.

Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.